



## ***DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE COURS DU MOIS DE NOVEMBRE 2022***

### **Tentative de viol en commune et province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 novembre 2022 indique qu'en date du 21 octobre 2022, vers 21 heures, sur la route non macadamisée Muramvya centre-commune Bukeye, M.I., âgée de 34 ans, a failli être violée par Jean Claude Rugeramigabo, âgé de 48 ans, membre du parti CNDD-FDD, chauffeur de véhicule de transport en commun de marque « Toyota Noah », originaire de la colline Burambana, commune et province Muramvya, résidant au quartier Kigwati, commune et province Muramvya. Selon des sources sur place, Jean Claude qui transportait des passagers quittant Bujumbura et se rendant à Muramvya a promis à M.I de la conduire jusqu'à Gitega et tous les passagers sauf M.I. sont descendus à Muramvya. Ce chauffeur a trompé M.I de la conduire à Gitega mais il a dévié l'itinéraire jusqu'à un endroit où il n'y avait personne pour la secourir ; il a arrêté le véhicule, a commencé à contraindre la femme de faire des rapports sexuels; il a déchiré les habits de la dame qui lui a dit d'aller plutôt dans un hôtel proche. Elle lui a même dit que c'est elle qui allait payer les frais d'hôtel et le chauffeur l'a accepté. Une fois ils sont arrivés à un endroit où il y avait des gens, cette femme a crié au secours et des passants sont intervenus. Les forces de l'ordre qui étaient sur les lieux ont arrêté le chauffeur et la victime avant de les conduire la même nuit au cachot de la police.

### **Une fillette violée en commune Giheta, province Gitega**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 novembre 2022 indique qu'en date du 28 octobre 2022, vers 19 heures, sur la sous-colline Nyarugongo, colline Bihororo, commune Giheta, province Gitega, A.U., âgée de 3 ans, accueillie par une femme, a été violée par Félix Nduwayezu, célibataire, âgé de 40 ans, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime était seule à la maison et ce présumé auteur l'a violée en lui promettant des avocats. Selon les mêmes sources, l'enfant a pleuré, a crié au secours et des voisins sont intervenus. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de police à Giheta tandis que la victime a été évacuée vers l'hôpital Saint Joseph de Giheta pour des soins médicaux.

### **Une femme persécutée en commune Buhiga, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 novembre 2022 indique qu'en date du 29 octobre 2022, vers 21 heures, sur la colline Nzibariba, zone et commune Buhiga, province Karuzi, la nommée Sabimbona, âgée de 30 ans, membre du parti CNDD-FDD, a failli être tuée par son mari, Bushanyagari, âgé de 33 ans, membre du même parti. Selon des sources sur place, Bushanyagari, est rentré du bistrot étant ivre et arrivé à la maison, il a pris une machette pour tuer sa femme mais celle-ci a pris fuite avec ses enfants. Selon les mêmes sources, par après, Bushanyagari a tué sa vache sur place avant d'être arrêté par les voisins qui l'ont conduit au cachot de la police à Buhiga. Bushanyagari voulait vendre une parcelle de marais et un boisement de cèdres mais sa femme s'y était opposée.

### **Une fillette violée en commune Giheta, province Gitega**

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 13 novembre 2022 indique qu'en date du 3 novembre 2022, vers 18 heures, sur la colline Gihehe, zone Kabanga, commune Giheta, province Gitega, A. M., âgée de 8 ans, a été violée par Claver Ndayisenga, cultivateur, âgé de 50 ans. Selon des sources sur place, la victime venait de la colline Muyange voisine de la colline Gihehe, où elle avait passé la journée chez ses cousins. A mi-chemin, l'auteur du crime l'a croisée et l'a violée après l'avoir menacée de la tuer si elle refusait. Selon les mêmes sources, la victime a crié en disant "Ntabara, ndapfuye" [*au secours, je meurs*] et les habitants se sont vite précipités vers le lieu et ont arrêté Claver et l'ont conduit au poste de police de Giheta tandis que la victime a été conduite au Centre Humura pour les soins. Le présumé auteur a été par la suite transféré à la prison centrale de Gitega après un procès de flagrante tenu en date du 7 novembre 2022.

### **Une personne blessée en commune Gatara, province Kayanza**

Une information parvenue à la ligue iteka en date du 13 novembre 2022 indique qu'en date du 2 novembre 2022, le matin, sur la colline Nyarurambi, commune Gatara, province Kayanza, Firmin Miburo âgé de 52 ans a été blessé au niveau du tibia par Astérie Ntahomvukiye, sa femme. Selon des sources sur place, la victime voulait commercialiser du charbon de bois à l'insu de sa femme. Selon les mêmes sources, après 30 minutes de querelles, Astérie a pris un gros caillou et l'a lancée au niveau du tibia de son mari. Selon les mêmes sources, des voisins sont vite intervenus et conduit la victime au CDS Gatara pour des soins médicaux. Astérie a été arrêtée et conduite au cachot communal de Gatara. En date du 4 novembre 2022, elle a été relaxée sous la demande de son mari et elle est pour le moment libre à leur domicile.

### **Une personne violée en commune et province Kirundo**

En date du 8 novembre 2022, dans une brousse, à 50 mètres du poste de police de la colline Ceru, commune et province Kirundo, M. , malade mentale, a été violée par le nommé Safi, policier. Selon des sources sur place, ce policier a acheté des beignets pour tromper cette fille. Selon les mêmes sources, la population l'a attrapé en flagrant délit. Ce policier, séropositif a été arrêté et

détenu au cachot du parquet Kirundo tandis que la victime reçoit des médicaments antirétroviraux au CDS Rukuramigabo.

### **Une femme tabassée en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 19 novembre 2022, vers 21 heures, sur la colline Magamba, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Espérance, membre du parti CNDD-FDD âgée de 36 ans a failli être tuée par le nommé Mudeyi, son mari, membre du CNDD FDD, âgé de 42 ans. Selon des sources sur place, Mudeyi est rentré ivre et a commencé à injurier sa femme. Selon les mêmes sources, Mudeyi a pris une machette et l'a blessée au niveau du cou et aux mains quand Espérance tentait de se défendre. Les voisins sont intervenus et ont conduit la victime au CDS Buhiga tandis que Mudeyi a pris le large.

### **Un homme brûlé en commune et province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2022 indique qu'en date du 10 novembre 2022, vers 23 heures, sur la colline Gatebe, commune et province Muramvya, Jean Berchmans Ndayisenga, âgé de 47 ans, a été brûlé à l'aide d'un sachet par son épouse, Violette Nduwimana, âgée de 39 ans alors qu'il dormait. Selon des sources sur place, Jean Berchmans avait vendu un porc à l'insu de sa femme. Celle-ci lui a demandé où se trouvait l'argent reçu mais son mari n'a rien répondu et Violette l'a brûlé quand il dormait. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au centre de santé de Bugarama, le lendemain matin tandis que la présumée auteur a été conduite au cachot de la police où elle a passé trois jours avant son transfert à la prison de Muramvya.

### **Une personne battue en commune et province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2022, indique qu'en date du 14 novembre 2022, sur la sous-colline Nyabihuna, colline Biganda, commune et province Muramvya, Mpawenayo, âgée de 36 ans, a été battue à coup de houe au niveau de la tête par son époux, Dieudonné Nsavyimana, âgé de 41 ans. Selon des sources sur place, cette femme a été battue quand elle demandait à son mari pourquoi il avait vendu des engrais chimiques à son insu. Selon les mêmes sources, la victime a perdu connaissance et des voisins l'ont conduite à l'hôpital de Muramvya tandis que le présumé auteur a été arrêté par la police avant d'être relâché quelque temps après.

### **Une fille violée en commune et province Muyinga**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 novembre 2022 indique qu'en date du 19 novembre 2022, sur la sous-colline Kigwati, colline Mukoni, commune et province Muyinga, E.B., âgée de 11 ans, originaire de cette colline, a été violée à son domicile par Issa Niyonsaba. Selon des sources sur place, le présumé auteur avait surpris la petite fille qui s'apprêtait à aller puiser de l'eau et l'a violée en la menaçant de la tuer si elle osait crier. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la police, en date du 23 novembre 2022.

### **Une fille violée en commune et province Muyinga**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 novembre 2022 indique qu'en date du 9 octobre 2022, sur la sous-colline Kirwati, colline Mukono, commune et province Muyinga, U.A., âgée de 15 ans, a été violée par Ezéchiel, conducteur de taxi-moto, originaire de la colline Kara, commune Buhinyuza de la même province. Selon des sources sur place, la victime a été trompée par Ezéchiel qui lui a offert des cadeaux et de l'argent. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a pris fuite tandis que la victime a abandonné ses études car elle est tombée enceinte.

### **Une fille violée en commune Kabarore, province Ngozi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 novembre 2022 indique qu'en date du 16 novembre 2022, sur la colline et zone Mparamirundi, commune Kabarore, province Ngozi, A. M., élève en 8<sup>ème</sup> année à l'ECOFO Randa, âgée de 16 ans, a été violée par Alexis Ndagijimana, commerçant, chez lui. Selon des sources sur place, informés que la victime avait passé la nuit chez Alexis, des frères de la victime ont encerclé l'enclos du présumé auteur avant d'informer les administratifs de cette colline. Ces derniers ont arrêté la victime ainsi que le présumé auteur et les ont conduits au cachot de la zone Mparamirundi avant le transfert du présumé auteur à la prison de Ngozi. Selon les mêmes sources, la fille avait mis au monde en 2020 après avoir été engrossée par Alexis et elle avait interrompu ses études qu'elle avait reprises après 2 ans.

### **Une femme malmenée en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 30 novembre 2022, sur la colline et commune Buhiga, province Karuzi, des habits de Bimenyimana, membre du parti CNDD-FDD, âgée 32 ans, vendeuse des ognons et épices, ont été brûlés par son mari Jean Marie, âgé de 63 ans, démobilisé, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la genèse de cet acte est que cette famille n'est pas en bon terme depuis leur union il y a plus de 10 ans. Le vieil homme craint et accuse toujours sa femme de prostitution. Bimenyimana avait quitté son mari et venait de passer trois mois chez elle. Selon les mêmes sources, les enfants sont allés voir leur maman et l'a informé que leur papa vient de brûler tous les habits qu'elle a laissés à la maison avec de l'acide sulfurique et la femme s'est rendue à la police. Un OPJ est allé faire un constat et a arrêté Jean Marie qui a été conduit au cachot de la police à Buhiga accusé d'avoir brûlé les habits de sa femme.